

Un égal accès aux soins

Le Plan Cancer organise de façon nationale la lutte contre le cancer.

Les établissements accueillant des patients en cancérologie sont tous soumis à autorisation. Celle-ci garantit à chacun un égal accès aux traitements médicamenteux.

Un traitement personnalisé

Votre médecin vous a prescrit un traitement adapté à **votre** situation.

Pour l'établir il s'appuie notamment sur les recommandations actualisées des sociétés savantes et son choix est validé en **Réunion de Consultation Pluridisciplinaire (RCP)**. Cette réunion regroupe les médecins de différentes spécialités (cancérologue, chirurgien, radiothérapeute, spécialiste d'organe...) qui interviennent dans le diagnostic et le traitement de votre maladie.

La RCP garantit à chaque patient la prise en charge la meilleure et l'accès aux traitements les plus efficaces.



Vous avez des questions ?

N'hésitez pas à nous les poser :

- Infirmière d'annonce :
Tél. : 04 75 75 87 87 ou 04 75 75 88 04
E-mail : hpda.infannonce@gsante.fr
- Service chimiothérapie :
Tél. : 04 75 75 67 99
- Coordinateur Cancérologie :
Jean-Eudes Mory - Email : j.mory@gsante.fr

Liens utiles :

www.reseau-concorde-org
www.oncoranet.lyon.fnclcc.fr
www.ligue-cancer.net
www.hpda.fr



Clinique Générale
Valence



Clinique Pasteur – Guilhaumand-Granges

Hôpital Privé Drôme-Ardèche Clinique Pasteur

294 boulevard Charles de Gaulle
07500 GUILHERAND-GRANGES
Tél. : 04 75 75 24 24

Hôpital Privé Drôme-Ardèche Clinique Générale

15 rue Jacques Delpeuch
26000 VALENCE
Tél. : 04 75 75 66 66

Site internet : www.hpda.fr

La prise en charge du cancer

à l'Hôpital Privé Drôme-Ardèche



Soigner, entourer, soutenir, accompagner :

Une équipe pluri-disciplinaire pour une prise en charge globale et coordonnée



L'Hôpital Privé Drôme Ardèche met à la disposition de ses patients, une équipe pluri-disciplinaire, sur place, pour une prise en charge complète dans les meilleurs délais et conditions.

Afin de garantir une continuité des soins et du suivi, le dossier de chaque patient est partagé entre les différents services et spécialistes impliqués.

L'équipe infirmière du dispositif d'annonce est présente pour vous aider à vous repérer dans votre parcours de soins. Si vous le souhaitez, ce dispositif d'annonce vous entoure tout au long de votre prise en charge.

Le dispositif d'annonce

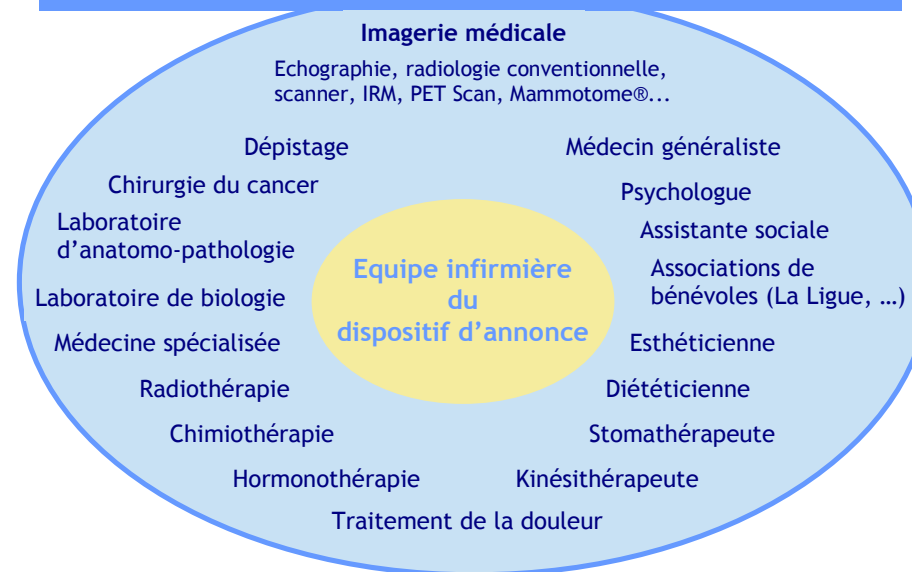
Destiné à vous informer et vous soutenir, le dispositif d'annonce se décompose en quatre temps :

- la consultation d'annonce, pendant laquelle le médecin vous explique le diagnostic et vous propose un traitement,
- un temps d'écoute et d'accompagnement par l'équipe infirmière du dispositif d'annonce,
- un temps d'évaluation de vos besoins et attentes, notamment en soins de support,
- un temps d'articulation avec les acteurs de ville, en particulier avec votre médecin traitant.

Cet accompagnement personnalisé, organisé autour de l'équipe infirmière du dispositif d'annonce, facilite votre prise en charge thérapeutique.



Au cœur du parcours personnalisé du patient Le dispositif d'annonce



Et votre entourage ?

Si vous le souhaitez, un proche peut être à vos côtés, notamment pendant :

- les rendez-vous médicaux,
- les rencontres avec l'infirmière d'annonce,
- les consultations avec les acteurs de soins de support,
- les séances de chimiothérapie.

Le programme personnalisé de soins (PPS)

Le programme personnalisé de soins (PPS) du spécialiste qui vous prend en charge, est le document destiné à vous informer et à faciliter la transmission des informations entre les professionnels, dont votre médecin généraliste.

Il retrace les différentes étapes de votre prise en charge, avec un calendrier prévisionnel précisant l'organisation des soins : intervention, convalescence, séances de radiothérapie, de chimiothérapie, examens de suivi ...

L'équipe infirmière du dispositif d'annonce vous apportera toutes les explications complémentaires nécessaires à votre compréhension.

Les soins de support

Destinés à vous aider à mieux vivre les différentes étapes de votre maladie, les soins de support rassemblent :

diététicienne, kinésithérapeute, stomathérapeute, psychologue, assistante sociale, esthéticienne, spécialiste de la prise en charge de la douleur, ...

Ils complètent vos traitements médicaux et renforcent leur efficacité.